

OBJECTIFS

- Maîtriser le protocole de contrôle du matériel de secours et le port de ce matériel.
- Connaître les causes d'interférences et savoir les gérer.
- Savoir mettre en œuvre toutes les phases de recherche, localisation et dégagement d'une ou plusieurs victimes.
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident d'avalanche.
- Savoir organiser, au sein d'un groupe, l'action de sauvetage en cas de multi-ensevelissement.
- Connaître la procédure d'alerte des secours professionnels et maîtriser son passage.
- Connaître la procédure d'accueil des secouristes professionnels.
- Connaître les bases de la prise en charge d'une victime avalanchée.

PUBLIC

- Salarié du secteur public et privé dont les missions de déplacement en terrain de montagne hivernal sont considérées comme un risque professionnel.
- Salarié équipé de son matériel technique (raquettes, skis, bâtons...).
- Salarié équipé de son matériel de sécurité (DVA, sonde, pelle, sac à dos...).
- Il est préconisé aux stagiaires d'avoir lu le mode d'emploi de leur DVA avant leur participation.

PRÉ-REQUIS

- Formation destinée à tous les salariés maîtrisant le français,
- Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation.

FORMATION

- Formation de 7h au total.
- L'effectif de 4 personnes mini. et 8 maxi.
- Formation en Intra ou en Inter, (Devis sur demande).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscription définitive à réception d'un contrat, convention ou devis accepté par le client, un mois avant le début de la formation.

MOYENS

- **Méthodes pédagogiques** : Exposés, didactiques, heuristique, mises en situations, échanges.
- **Matériel** : DVA, sondes, pelles, sac « cible » pour ensevelissement, téléphone portable, jalons, ardoise blanche + feutre whiteboard.
- **Animation** : Vidéo projecteur, écran, tableau blanc, petit matériel divers.
- **Documents** : Documents ANENA.

PARCOURS PSH

- Sécurisez votre parcours, contactez moi

TARIF

- Intra : 950€
- Inter : 210€ / pers.

FORMATEUR QUALIFIÉ

ALPIVIA - Eric PEREIRA

14A avenue de la libération
05100 Briançon

☎ 06 81 66 66 02

✉ contact@alpivia.fr

O.F. N°93050088405

NOS RÉSULTATS

- Taux de réussite : 100%
- Taux de satisfaction : 100%
- Taux de recommandation : 100%

POURQUOI ?

- Environ 19 avalanches mortelles par an.
- Environ 30 morts par an.
- Parce que la profondeur moyenne des personnes retrouvées décédées est de 1 m.
- Parce qu'en cas d'accident on a 93 % de chance de survie dans les 15 premières minutes.
- Parce qu'une victime qui est dégagée par un compagnon = 71% de chances de survie.
- Parce qu'une victime qui est dégagée par un secouriste professionnel = 18% de chances de survie.

CONTENU

- Techniques individuelles – Ateliers :
 - Protocole de contrôle des DVA et port du matériel.
 - Recherche du signal.
 - Gestion des interférences.
 - Recherche approximative, fine, sondage, marquage.
- Organisation d'un sauvetage en avalanche – Scénarios :
 - Conduite à tenir (ALIROSS) / briefing avant scénario.
 - Scénarios de sauvetage / débriefing sur chaque scénario.
 - Technique de dégagement collectif,
 - Toucher de sonde.
 - Notions de prise en charge d'un avalanché.
- La validation :
 - Suivre la totalité de la formation.
 - Questionnaire individuel de contrôle des connaissances.
 - Mises en situation de chaque stagiaire.
 - À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation « Sauvetage avalanche en autonomie » validant les acquis par Alpivia et l'ANENA.

ENJEUX

HUMAINS

- Préserver l'intégrité physique et la santé des agents.
- Améliorer la prévention et les conditions de travail.
- Favoriser la motivation et l'implication des collaborateurs au travail.

JURIDIQUES

- Éviter les condamnations possibles en cas de faute inexcusable.
- Se conformer à l'article L.4121-1 du code du travail : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».
- Se conformer à l'article R.4224-15 du code du travail.

SOCIAUX

- Améliorer l'environnement de travail.
- Réduire l'absentéisme.
- Augmenter l'efficacité.

ECONOMIQUES

- Améliorer la performance de l'entreprise.
- Diminuer les coûts des Accidents du Travail et Maladie Professionnelles.
- Diminuer les pertes ou le manque à gagner pour l'entreprise.

